

SÉNÉGAL : LES INVESTISSEMENTS

Dans cette page : [Les IDE en chiffres](#) | [Pourquoi choisir d'investir au Sénégal](#) | [Les procédures relatives à l'investissement étranger](#) | [Les opportunités d'investissement](#)

Les IDE en chiffres

Le Sénégal accueille un stock important d'IDE par rapport à sa région, et les flux d'IDE vers le Sénégal ont été dynamiques ces dernières années, malgré la crise économique mondiale déclenchée par la pandémie de Covid-19. Le gouvernement mène une politique active pour encourager les entrées d'IDE. Selon le Rapport sur l'investissement dans le monde 2022 de la CNUCED, en 2021, les entrées d'IDE au Sénégal ont augmenté pour atteindre 2,23 milliards USD, contre 1,85 milliard USD en 2020 (+21%). Le pays a enregistré une hausse de 27 % des projets entièrement nouveaux annoncés. Le stock total d'IDE s'élevait à 10,5 milliards USD à fin 2021. Cette augmentation des IDE est le résultat d'investissements dans l'énergie, tant dans les secteurs traditionnels du pétrole et du gaz que dans les énergies renouvelables. Selon l'Investment Trends Monitor de la CNUCED, la dynamique mondiale des IDE s'est affaiblie en 2022 dans le contexte de la guerre en Ukraine, de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, des turbulences financières et des pressions de la dette. Les travaux sur les champs pétroliers et gaziers offshore ont commencé au Sénégal en 2020, le plus grand projet étant le champ pétrolier SNE, qui est développé à 100 km au sud de la capitale, Dakar, par un consortium comprenant Woodside Petroleum (Australie), Cairn Energy (Royaume-Uni), FAR (Australie) et Petrosen (Sénégal). Depuis 2014, les entrées d'IDE sont liées au Plan Sénégal émergent pour le développement des infrastructures, de l'électricité, de l'agriculture, de l'eau potable et de la santé. Le Sénégal cherche à développer de nouvelles industries liées aux hydrocarbures telles que la pétrochimie, les produits pharmaceutiques, les engrais ainsi qu'une large utilisation des projets de conversion du gaz en électricité liés à la fabrication automobile et à l'exploitation minière (Energy Capital Power). Des investisseurs étrangers ont obtenu des contrats pour exploiter les ressources minérales, fournir des services d'ordures ménagères et gérer le port maritime de Dakar. Parmi les grands projets figurent le train express régional entre Dakar et le nouvel aéroport Blaise Diagne (sociétés françaises Engie et groupe Thales) ; le port en eau profonde de Ndayane d'une valeur de 1,1 milliard USD (groupe EAU DP World) ; et la phase 1 des champs gaziers de Grand-Tortue Ahmeyim et pétroliers de Sangomar (Coface). La France est le plus grand investisseur au Sénégal, mais récemment, il y a eu d'importants investissements de la Chine, de la Turquie et des Émirats arabes unis. D'autres investisseurs clés sont le Canada, Maurice, le Maroc et la Côte d'Ivoire (FMI).

Les autorités travaillent à la refonte du marché du travail, à la facilitation de l'accès au foncier, à l'amélioration de la justice commerciale, à la réduction de la charge réglementaire par la modernisation de l'administration et au renforcement du cadre de la concurrence via le Programme de réforme de l'environnement des affaires et de la compétitivité (PREAC III) (FMI). Un nouveau cadre de partenariat public-privé (PPP) a également été conçu pour aider à accélérer et à élargir la mise en œuvre des investissements majeurs. Il n'y a pas de discrimination juridique à l'encontre des entreprises dirigées ou détenues par des investisseurs étrangers et il n'y a pas d'obstacles à la pleine propriété des entreprises par des investisseurs étrangers dans la plupart des secteurs. Les atouts du Sénégal comprennent des coûts de production compétitifs, une main-d'œuvre qualifiée, une situation géographique stratégique, de bonnes relations politiques internationales et régionales et une économie compétitive. Certains des obstacles susceptibles d'entraver l'investissement sont la vulnérabilité économique, la faible diversité des activités, les infrastructures sous-développées, une réglementation inefficace et non transparente, la bureaucratie, les coûts élevés des facteurs et le manque de sécurité.

Investissement Direct Etranger	2020	2021	2022
Flux d'IDE entrants (millions USD)	1.846	2.588	2.586
Stocks d'IDE (millions USD)	9.066	9.670	11.729
Nombre d'investissements greenfield*	10	8	14
Value of Greenfield Investments (million USD)	606	654	1.426

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : * Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère.

Pourquoi choisir d'investir au Sénégal

Les points forts

Les principaux atouts du pays sont :

- Une position géographique stratégique renforcée par des relations politiques internationales et régionales de bonne facture. Ce qui permet un accès privilégié aux marchés régionaux et internationaux
- L'adhésion du pays à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ainsi qu'à la zone franc CFA garantissant la stabilité monétaire et l'accès au capital avec des taux d'intérêt faible
- Un coût de production compétitif
- Une main-d'œuvre bon marché et qualifiée

- D'importantes ressources naturelles offshore de pétrole et de gaz naturel
- Une économie relativement saine et compétitive
- Différentes réformes pro-business ont vu le jour au cours des dernières années comme la rénovation du cadre juridique et fiscal par exemple
- Le soutien des bailleurs de fonds dans le cadre du Plan Sénégal Émergent atténue la pression de la dette sur l'économie et permet de rassurer les marchés
- Un contexte commercial très attractif dans lequel les investisseurs peuvent : enregistrer une société en 24 heures, créer une SARL sans avoir besoin de capital social ou obtenir un permis de construire en ligne en 40 jours.

Les points faibles

En revanche, le pays se caractérise par de nombreux freins à l'attraction des IDE. Les principales faiblesses du pays sont :

- La vulnérabilité de l'économie face aux aléas climatiques et à l'évolution du cours des produits de base
- Une faible productivité des entreprises et une faible diversité des activités
- Des infrastructures encore largement sous-développées, notamment dans l'énergie et les transports
- Une administration lente et corrompue qui ne met pas en place suffisamment rapidement les réformes structurelles attendues par les marchés
- Malgré des améliorations certaines l'environnement des affaires est toujours perturbé par une forte tendance du gouvernement à l'interventionnisme, une justice partielle et lente et des régulations globalement défailtantes
- L'insécurité, notamment à la frontière avec le Mali
- Déficits importants des comptes courants

Les mesures mises en place par le gouvernement

Au cours de l'année 2017 le gouvernement sénégalais a mis en place de nombreuses mesures d'incitation pour les investissements. Voici certaines de ces mesures :

- Une plus grande protection des investissements
- La définition de secteurs prioritaires pour l'investissement
- L'établissement d'une nouvelle société est désormais moins coûteuse (réduction des frais de notaire relatifs à l'enregistrement d'une société et réduction de l'investissement initial obligatoire), et plus rapide : la délivrance des documents d'agrément s'effectue en 10 jours.

Une loi a été adoptée au Sénégal afin de créer le régime des zones économiques spéciales (ZES). Des avantages fiscaux et douaniers peuvent être accordés aux entreprises agréées sous le régime des ZES pour une durée maximale de 25 ans. Les avantages peuvent comprendre : des exonérations de droits et de taxes sur les importations de biens, de matières premières et d'équipements (à l'exception des prélèvements communautaires) ; l'application d'un taux réduit d'impôt sur les sociétés de 15 % ; et l'exonération de certains impôts et taxes tels que la taxe professionnelle et les impôts fonciers. Aujourd'hui il existe trois ZES : une dans la banlieue de Dakar, une à Sandiara et une autre à Ndiass.

Les conventions bilatérales d'investissement signées par le Sénégal

Le Sénégal possède 29 traités d'investissement bilatéraux dont 21 d'ores et déjà mis en place et 8 signé mais pas encore en effectif. Pour voir l'ensemble des traités signé par le Sénégal consultez le lien suivant : <https://investmentpolicy.unctad.org/international-investment-agreements/countries/186/senegal>

Les procédures relatives à l'investissement étranger

La liberté d'établissement	Il n'y a pas de discrimination juridique à l'encontre des entreprises dirigées ou détenues par des investisseurs étrangers et il n'y a pas d'obstacles à la pleine propriété des entreprises par des investisseurs étrangers dans la plupart des secteurs.
La réglementation concernant les prises de participation	Les étrangers peuvent être propriétaires de 100% d'une entreprise.
Les obligations de déclaration	Le pays possède un contexte commercial très attractif dans lequel les investisseurs peuvent : enregistrer une société en 24 heures, créer une SARL sans avoir besoin de capital social ou obtenir un permis de construire en ligne en 40 jours. L'agence de promotion des investissements étrangers possède toutes les informations sur l'investissement au Sénégal.
L'organisme auprès duquel déclarer l'investissement	Agence de promotion des investissements du Sénégal
Demande d'autorisation	Au Sénégal, seules les activités de commerce du poisson, de transport ou de boulangerie sont

spécifique

réservées aux nationaux (au moins 50 % du capital social doivent être détenus par des nationaux).

Les opportunités d'investissement

Les agences d'aide à l'investissement

Agence de promotion des investissements du Sénégal (APIX S.A.)

Les appels d'offres, les projets et les marchés publics

Tenders Info, Appels d'offres au Sénégal
Globaltenders, Appels d'offres et projets au Sénégal
DgMarket, Appels d'offres dans le monde

Les autres ressources utiles

Investir au Sénégal (le site du Gouvernement du Sénégal)

© eexpand, Tous droits de reproduction réservés.
Dernières mises à jour en Mars 2024